

Cohabitions dans le Diois



ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS (ESCDD)

26150 DIE

Date de début : 01/01/2021

Référent(e) de l'action
Olivier Royer

OBJECTIF DE L'ACTION

- ✓ Chez les hébergeur-ses : plaisir retrouvé à cuisiner et à partager un repas discussions, rires, jeux , rester dans le présent agit sur le sentiment d'inutilité, envie d'aménager autrement pour mieux accueillir l'hébergé-e
- ✓ Chez les hébergé-es : plaisir du repas partagé cadre familial rassurant, notamment lors d'une première décohabitation avec la famille cadre studieux et paisible favorisant l'étude, Pour des étudiant-es disposant de très faibles moyens, possibilité de se loger sans prendre un emploi en plus des études, Pour les salarié-es travaillant loin de leur lieu de vie, diminution de leur temps de trajet, du sentiment d'isolement
- ✓ Pour le centre social : Ce dispositif en milieu rural, permet d'améliorer l'accueil de nouvelles populations, favorise le recrutement de salarié-es, aide à pourvoir des places dans les centres de formations, participe au mieux vieillir des seniors , apporte une petite aide pour pourvoir aux charges de la maison etc.

RÉSUMÉ

Le Diois est un territoire rural où il fait bon vivre. Le territoire souffre de son attractivité touristique et il devient difficile de se loger pour les étudiants et travailleurs précaires. Par ailleurs, nombreuses sont les grandes maisons partiellement occupées. Le centre, avec ses partenaires a donc favorisé la rencontre pour relever le défi d'une cohabitation solidaire sur le territoire.

Quelle est la situation de départ qui a motivé le projet ?

Au départ c'est un double constat qui a motivé l'action:

- Un manque d'hébergement adapté aux jeunes étudiant-es, apprenti-es, stagiaires qui se forment, étudient sur nos territoires ruraux ou signant un CDD sur le territoire.
- Des personnes vivant seules dans de grandes maisons ou appartements et souhaitant continuer à vivre à leur domicile.

Qu'avez-vous mis en place

Le centre a cherché à mettre en place les conditions d'un hébergement le plus adéquat possible pour les deux parties. D'un côté une personne met une chambre au minimum à la disposition et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, du bricolage et du jardinage occasionnel. C'est l'occasion de partager des temps de vie communs.

Pour cela la meilleure connaissance possible et l'adéquation entre les deux parties est nécessaire.

Quelles ont été les étapes clés du projet ?

Debut 2021	6 mois	Communication, Formation, premiers contacts avec partenaires
2022	1 an	Poursuite des recherches d'hébergement et premières concrétisations

Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

Mise en place des équipes et rôle de chacun

QUELS CHANGEMENTS CELA A-T-IL PRODUIT ?

→ Sur les habitants impliqués

Les habitants impliqués dans le dispositif ont tous été satisfaits de l'expérience. Les seules pertes viennent de déménagements, changement de travail ou de vie ... Une seule difficulté mineure a eu lieu méritant l'intervention (très courte) de la salariée.

→ Sur le centre

Cette expérience permet au centre social d'avoir une ouverture concrète sur la problématique du logement.

Recherche de financement (CAF, CNAVTS, Fondation de France) et d'un partenaire essentiel (Solidarité Habitat) qui apporte une formation, des outils et un suivi.

Embauche d'une personne 7h/semaine pour démarrer et installer le dispositif.

- Mise en place des moyens logistiques et financiers
- Mise en place des équipes et rôle de chacun
- Place des partenaires et du centre social dans le projet

Place des partenaires et du centre social dans le projet

Le centre a animé l'action avec les habitant-es et anime aussi les rencontres avec les décideurs institutionnels

Quels moyens ont été mis en oeuvre ?

L'action va-t-elle se poursuivre ?

Les résultats sont plutôt positifs et il est nécessaire de poursuivre. Le nombre d'hébergement augmente tous les ans au fur et à mesure d'une meilleure connaissance du dispositif.

L'idéal serait de pouvoir augmenter le nombre d'heures de travail de la/du salarié-e.

L'expérience d'hébergement dans un lieu collectif (Avant Poste) permet d'expérimenter une nouvelle forme d'hébergement qui pourrait s'avérer intéressante comme par exemple dans un lieu d'accueil pour les personnes âgées.

QUEL RÔLE A JOUÉ L'HABITANT

- 1 contributeur
- 2 participant

QUEL RÔLE A JOUÉ LE CENTRE

- 1 a animé l'action avec les habitants
- 2 a animé des rencontres entre décideurs institutionnels et habitant

QUELLES DIFFICULTÉS ONT ÉTÉ RENCONTRÉES ?

- 1 Essentiellement un manque de financement pour augmenter le temps de travail qui serait nécessaire pour trouver plus de lieux d'hébergement et assurer le suivi des hébergeurs pour, par exemple, tranquilliser les personnes âgées et leurs familles qui sont frileuses pour accueillir des personnes inconnues chez elle.

Galerie d'image



Marie-Françoise, cohabitante hébergeuse



Martine, animatrice du dispositif

Retrouvez plus d'informations et participez sur la plateforme, lien direct vers la fiche action :

<https://www.cestpossible.me/action/cohabitons-dans-le-diois/>